



Déclaration FSU – CSA SD Rentrée Scolaire 2023

26 septembre 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,
Madame la Directrice Académique,

« Choc d'attractivité », « Revalorisation historique », « un prof devant chaque classe », remplacement de toutes les absences...Les rentrées se suivent et se ressemblent : les ministres et maintenant le président de la République en personne multiplient les annonces. Notre Ministère fonctionne à l'audimat. Chez nos collègues, dans les salles des personnels, le mépris, la maltraitance, l'exaspération, l'incompréhension dominant. Effectifs ne dépassant pas 24 en GS, CP, CE1, dédoublements en Education Prioritaire ne pouvant dépasser 12, 10% d'augmentation salariale...Dans leurs salles de classe comme sur leurs bulletins de salaire, nos collègues voient bien que ces annonces sont déconnectées de leur réalité...

Il y a là une grande divergence que les échanges en commission des affaires culturelles entre nos représentants des personnels et ceux du parti présidentiel ont condensé de façon paroxystique. Entre un pouvoir enraciné dans ces certitudes doctrinaires, son mépris de classe pour les travailleurs de l'Éducation Nationale et nos représentant-e-s, les deux pieds dans la réalité des écoles et des établissements de France, la divergence est flagrante.

Oui, ce que nous disons ici nous ne cessons de le répéter depuis des années : l'organisation du travail dans l'Éducation Nationale est défailante. Il ne s'agit pas d'une question de personne mais bien de politique menée rue de Grenelle. Il est inacceptable que la préparation de la rentrée se fasse dans un contexte de tensions insupportables parce que le ministère annonce pendant les opérations de préparation de la rentrée des changements majeurs tels que la suppression de la technologie, la généralisation de devoirs faits en 6ème ou la mise en place d'un « Pacte Enseignant »...Il y a urgence à ne plus accepter le diktat de ses annonces en dehors de tout cadre réglementaire ! Comme vous avez l'habitude de le dire Madame la Directrice Académique, le temps de l'école est un temps long. Laissez-nous le temps de bien faire notre travail.

Nous voulons croire que les propos tenus dans ce bâtiment le 15 septembre par la conseillère sociale du ministre (« concertation puis annonce ») inaugurent bien un changement de cap, une nouvelle période. Il vous appartient ici Mme la Directrice Académique d'initier ce changement dans le cadre des opérations de carte scolaire que nous avons à étudier aujourd'hui. C'est pourquoi nous vous demandons solennellement, dans le cadre de la préparation de la rentrée 2024, de renforcer le dialogue social entre les écoles, les élus, les personnels et vos services en planifiant dès maintenant une demi-journée de réception des délégations d'école en amont du GT carte scolaire de janvier 2024. De même, dans le second degré, nous vous demandons solennellement de prévoir dès maintenant un groupe de travail sur les ajustements de DGH en fin d'année scolaire 2023-2024. Ces deux demi-journées seraient un signe fort envoyé aux équipes des écoles comme des collègues. Dans un contexte de rupture voire de défiance, il nous semble essentiel de retisser ces fils du dialogue social, indispensable au bon fonctionnement du Service Public de l'Éducation Nationale.

Ce ne sont malheureusement pas les professeurs stagiaires recrutés en cette rentrée qui pourront broser un tableau élogieux de l'entrée dans le métier. La formation a certes été mieux pensée dans le premier degré cette année qu'à la rentrée 2022, mais elle demeure insuffisante. Qu'ils soient en classe à 50 ou à 100%, les difficultés se font d'ores et déjà sentir : au moins une démission est sérieusement envisagée,

certains sont déjà en arrêt de travail 3 semaines après la rentrée à cause de conditions de travail trop lourdes à porter. Nous observons également, comme nous l'avions annoncé à leur création, la rapide disparition des contractuels alternants, preuve que ce dispositif est inadéquat. Il est ici urgent de revoir avec les représentants des personnels l'organisation de la formation initiale en prenant le temps de la concertation.

Par ailleurs, bien loin d'un gage de sérieux, les orientations ministérielles ont raté la date de rentrée, laissant penser que les enseignants attendaient la mi-septembre pour engager l'année scolaire et conduisant par effet boule de neige, à des informations départementales tardives.

Dans ce contexte, l'exigence de ce CSA doit être celle d'un discours de vérité et non une peinture idyllique d'une situation départementale qui ne l'est pas vraiment et qui nécessite un sérieux coup de pouce aux moyens attribués au département. Pour cela, il est nécessaire de pointer les manques tant en matière d'ouvertures de classe que de supports nécessaires.

Notre département a dû commencer cette année scolaire avec une dotation dans le premier degré de - 24 postes et l'équilibre poste/personnels reste négatif malgré les recrutements sur liste complémentaire. Le nombre de contractuels a plus que doublé dans notre département par rapport à la précédente rentrée : la FSU-SNUipp tient à dénoncer ici la multiplication de ces contrats précaires.

En collège, la dynamique démographique positive se poursuit mais, malheureusement, l'évolution des dotations des collèges ne permet pas d'accueillir dans de meilleures conditions ces élèves en plus. Selon les niveaux, entre 1 collège sur 3 ou sur 2 a plus de 25 élèves par classe. Comme cette dynamique démographique est supérieure aux prévisions, notamment sur le niveau 6ème où la hausse des effectifs est deux fois plus importante que prévue (+177 constatés contre +86 prévus), des ajustements à la répartition de la dotation ont été nécessaires. Nous réitérons ici notre demande de clarification des critères retenus pour ces ajustements.

Nous assistons donc à une rentrée dont la réalité départementale est bien loin de la semaine de la réclame voulue par le Ministère.

(Cette réalité n'est malheureusement pas propre à notre département.)

Il en est de même pour les ajustements nécessaires à apporter à l'Education prioritaire comme du classement de l'école St Exupéry en REP+ mais aussi de l'accès à la REP pour d'autres écoles de notre département afin de permettre à ces écoles de travailler dans les conditions qui leur sont nécessaires sans avoir, là aussi, à déshabiller les uns pour habiller les autres.

Le remplacement reste une difficulté profondément ancrée dans notre département. Les nombreuses journées non remplacées contribuent à la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels. Faire reposer la responsabilité de ce non-remplacement sur les personnels enseignant-e-s via le Pacte, est inacceptable. C'est une nouvelle marque de mépris du temps de travail des enseignant-e-s et de leur engagement quotidien au service de la réussite de tous les élèves.

Au-delà des conditions de travail et d'apprentissage, la pauvreté du remplacement a aussi un impact sur la formation. On peut se féliciter de formations annoncées à grande échelle dans le département comme les journées mathématiques pour les enseignants de cycle 3 et qui ont pu se tenir jusque-là, en l'absence d'enseignants du collège, appelés à ne pas abandonner leur classe. Comment ne pas craindre des annulations en cascade pour cause de non-remplacement ou des journées maintenues tandis que nombre d'école se retrouveront avec une ou des classes sans enseignant ?

Du côté de l'école inclusive, le constat n'est pas plus reluisant : les personnels et les élèves souffrent du manque d'AESH. Toutes les notifications ne peuvent pas être couvertes et les écoles comme les collèges se retrouvent trop souvent obligées de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Cet état de fait engendre de la souffrance pour tous, élèves et personnels, ajoutant de la difficulté pour conduire un exercice professionnel exigeant.

Par ailleurs, familles et enseignants se retrouvent souvent seul dans un territoire où l'accès au soin est défaillant.

Nous ne pouvons qu'être extrêmement inquiets quant aux changements de gestion des demandes MDA relayés par les seuls Enseignants Référent en cette rentrée : nous ne pouvons y voir qu'une logique compatible qui va encore reculer l'arrivée tant nécessaire des aides.

Cette situation n'est pas acceptable : les droits des élèves reconnus comme étant en situation de handicap doivent être respectés partout !

Dans les vies scolaires, l'actualité de cette rentrée est marquée par les difficultés rencontrées par l'Éducation nationale à faire face à l'ampleur, démultipliée par les réseaux sociaux, du harcèlement. Pourtant, les moyens alloués aux missions de surveillance et d'éducation dans notre département n'augmentent que de moins de 0,5 % en cette rentrée, première hausse depuis 7 ans ! Il y a ici urgence à mieux doter les collèges pour permettre à nos collègues d'assurer non seulement leurs missions de surveillance mais aussi celles de prévention et d'éducation.

Du côté de la direction et du fonctionnement de l'école, les textes sortis durant l'été n'apportent pas d'éléments concrets et la direction des écoles est frappée directement par les effets des décisions ministérielles tardives. A ce titre, les nouveautés relatives aux sorties ne font qu'ajouter des tâches inutiles, là où le discours ne cesse de prôner la simplification. La transmission de documents à la circonscription alourdit le travail des uns et des autres et se trouve bien éloigné de la réalité du fonctionnement d'une classe et d'écoles, très nombreuses à disposer d'un temps de décharge réduit.

Un suivi de plus en plus lourd et bureaucratique des élèves, s'il est surtout l'expression du parapluie ouvert, pour justifier d'une attention portée à la réussite de tous, se fera au détriment d'autres missions. Par ailleurs, le fait de remplir des fiches, recensant les difficultés et les dispositions engagées ne se substituera jamais à une réelle existence de réseaux complets, avec des professionnels formés à la remédiation de la difficulté scolaire.

Nous rappelons ici votre engagement de la tenue des groupes de travail direction d'école en présence des OS. A ce jour aucune date ne nous a encore été communiquée.

En conclusions, nous redisons, ici, notre volonté de pointer les mesures indispensables à apporter dans notre département afin de conduire une politique ambitieuse au service des élèves, de l'école, des familles. Celle-ci ne peut faire l'économie de dotations budgétaires ambitieuses pour permettre la réduction des effectifs par classe et donner la possibilité de dédoublement. Cette politique doit évidemment s'accompagner d'une revalorisation significative des rémunérations de tous les personnels de l'Éducation Nationale pour rendre à nos métiers leur attractivité. Si telle est vraiment l'ambition affichée, nous disons « chiche » et invitons nos responsables à transformer une communication facile, en actes courageux... En ce qui nous concerne, c'est ce que nous exprimerons clairement le 13 octobre en appelant nos collègues à se mettre en grève pour nos salaires et nos services publics.